

ENCORE UN MOT AU SUJET DES ARMES DE LYON

Je dois à l'obligeance habituelle de M. Gauthier, archiviste du département du Rhône, la communication des *fac simile* des sceaux dont il est question p. Hi et que Ménestrier et de Kubys n'ont connu, sans doute, que très-imparfaitement. Je signale d'une manière toute particulière le sens des act's auxquels ils sont apposés et le détail de la description que je vais en faire aussi exactement que possible. Ces actes et sceaux sont déposés aux archives de l'empire.

Le premier est en cire rouge appendu sur deux lacs de soie rouge à une Charte du mois de mai 1271, par laquelle la ville de Lyon, en reconnaissance de ce que le roi de France l'a prise sous sa protection, promet, de lui payer chaque année, à Mâron, un impôt de 10 sous moyens tournois pour les riches, et de la deniers moyens tournois pour les pauvres. Il représente le pont de la Saône, crénelé, avec cinq arches; à gauche et à droite est repiésclée la ville avec ses maisons, ses tours et même un château, du côté gauche (peut-être celui de Pierre-Scize). Au milieu du pont est une croix avec un cercle au milieu des croisillons et au milieu de ce cercle est une fleur de lis. La légende est en très-mauvais état; on y distingue: VNIVSI TIS ET. PI ITATIS. LVG. Je fais remarquer qu'il n'y a ni lion, ni autre fleur de lis. Son diamètre est de 0,^m071. Pas de contre-sceau.

Le deuxième sceau est en cire rouge appendu, sur double cordelette de soie verte, à un accord de l'an 1320 entre la ville de Lyon et Phiippe-le-Long touchant le *serment, de fidélité* que les citoyens de Lyon doivent prêter au roi. Il représente le pont de la Saône, crénelé, avec trois arches seulement, et la ville des deux côtés avec ses maisons et ses tours, mais représentée de telle façon, que le côté de droite est identique avec le côté gauche renversé. On distingue parfaitement une grande et une petite porte à chaque bout du pont. Au milieu du pont est une croix comme au sceau précédent, avec le même cercle dans les croisillons et la fleur de lis au centre. Seulement, le croisillon de droite est surmonté de la figure de la lune sous la forme d'un croissant et celui de gauche de la figure du soleil. Au pied de la croix est, à droite, un lion rampant et couronné, et à gauche une fleur de lis. Le fond du sceau est niellé par des traits en sautoir avec des pointillés. La légende, bien qu'en mauvais état, permet de lire: f SIGILLVM . COMYNE . VMVERSITATIS . ET . COMVNITAT . LVGD. Le diamètre de ce sceau est de 0,082. Le contre-sceau représente la Saône avec deux masses de bâtiments de chaque côté et, entre eux deux, le lion rampant et couronné, avec une fleur de lis contre et presque au-dessus de son front. La légende est: j S. SECRETI . VNIVERSITATIS . LVGD. Le diamètre de ce contre-sceau est de 0,039.

On peut reconnaître à première vue que ces deux sceaux représentent deux états politiques bien différents et conformes à la situation respective des deux partis en 1271 et en 1320. Le sceau de 1320 n'a rien de blessant pour l'archevêque. En mettant la petite fleur de lis sur le signe de la rédemption planté au milieu du pont, les Lyonnais, ce me semble, témoignaient de leur respect pour la religion tout en appelant au roi de France, qui leur avait promis sa protection. Ce sceau est encore fort courtois; mais le deuxième est un outrage sanglant. Le soleil est du côté de la fleur de lis française et la lune du côté du lion couronné. En effet, les archevêques résistaient encore sur la rive gauche, à Saint-Just, au couchant; ce lion couronné, c'est à la fois le pouvoir temporel chancelant